COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 OCTOBRE 2019

Conseiller présents : M. René CURLY – Maire.
M. Jean-François DUMONT, M. Jean-René CURLY, Mme Séverine SERGEANT, Mme Edith GRILLE – Adjoints.
M. Marcel DODET – M. Christophe GAINET, Mme Lucie FACON – Conseillers.
Absent excusé : M. Philippe POUTHIER qui donne procuration à M. Jean-René CURLY.
Absent non excusé : Mme Flora MAUTI.

La séance est ouverte à 20 h 30.

M. le Maire présente la secrétaire remplaçante Mme Noémie HOYMANS.
Le compte-rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.
M. le Maire fait le point sur l'état-civil et l'urbanisme.

TRAVAUX VOIERIE ENTREE NORD

M. le Maire ayant demandé à la société P.M.M. une modification des travaux initialement étudiés, un nouveau devis a été transmis pour un coût de 115 000 euros.
Après réflexion, M. le MAIRE propose de ne pas retenir l'offre de la société P.M.M. et de faire réaliser des travaux plus simples par les agents communaux.
Les conseillers votent à l'unanimité l'abandon du projet initial.

VOIE GREVY

M. DUMONT présente un résumé de la réunion du 7 Octobre 2019 organisée par le Grand Dole concernant l'aménagement de la voie Grévy en voie verte.
Les travaux à la charge de la commune de Villette-les-Dole sont les futurs accès à cette voie depuis la rue des Anémones et depuis le pont situé sur la route de Choisey. Le coût de ces travaux s'élèvent à 21 000 euros et seront à inclure dans le budget 2020.
Les conseillers votent la prise en charge de ces travaux par la commune, avec 7 voix pour et 2 abstentions.

POINT FINANCIER

La présentation rapide des comptes de la commune par M. Jean-François DUMONT fait apparaitre une situation financière saine et conforme aux prévisions.

MATERIEL INFORMATIQUE SECRETARIAT DE MAIRIE

L'ordinateur actuel étant obsolète, son remplacement devient nécessaire. La commune a reçu de la part du SIDEC plusieurs devis dont celui de la société XEFI de DOLE qui est retenu à l'unanimité des conseillers pour un montant de 1 321,52 euros.
L'installation du nouveau matériel sera réalisée par le SIDEC.
Il est à noter qu'actuellement, aucune procédure de sauvegarde des documents informatiques n'existe et qu'il est indispensable d'en mettre une en place rapidement.

EMPRUNT BANCAIRE

Cet emprunt concerne la réfection de l'éclairage public et avait été voté à l'unanimité lors du dernier conseil municipal du mois d'août.
M. Jean-François DUMONT propose que la commune contracte un prêt sur 10 ans soit auprès de la Banque Populaire à un taux de 0,80%, soit auprès du Crédit Agricole à un taux de 0,52%.
Les conseillers votent à l'unanimité pour un prêt sur 10 ans auprès du Crédit Agricole.

PRIME FIN D'ANNEE DU PERSONNEL

M. le Maire propose de maintenir au niveau de celle de 2018 la somme globale des primes versées aux cinq agents communaux pour 2019 et réserve la répartition de ces primes.
Les conseillers votent à l'unanimité cette proposition.

FORET COMMUNALE AFFOUAGES

M. le MAIRE a rencontré M. VALIES garde O.N.F. qui lui transmis le règlement régissant les affouages pour 2019-2020.
M. Jean-René CURLY est nommé responsable des affouages pour cette période et M. Jean-Paul BRELOT, Jean-Marie DREZET et Jean-Louis OUDOT seront garants de la bonne réalisation des affouages.
M. le Maire propose que la taxe d'affouage, s'élevant à 40 euros, reste inchangée.
Les conseillers votent à l'unanimité cette proposition.
Les chênes mis en vente par la commune n'ont pas trouvé acquéreur.
Les résineux, quant à eux, ayant été attaqués par des scolytes, seront abattus par l'O.N.F (parcelle 27).

GRAND DOLE COMPETENCE ASSAINISSEMENT

Le conseil vote à l'unanimité le transfert de la charge de l'assainissement au Grand Dole.

LOYER LOGEMENT COMMUNAL

La Direction Générale des Finances a indiqué à M. le Maire qu'il est obligatoire d'augmenter le loyer du logement communal suivant l'évolution du point d'indice du bâtiment.
Cette augmentation entraine une hausse de 15,96 euros par mois, et ce, de façon rétroactive à partir du mois de Juillet 2019.
Les conseillers votent à l'unanimité cette augmentation.

Il est envisagé de modifier le bail actuel avec l'accord du locataire pour éviter de futures augmentations aussi importantes.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'Armistice du 11 Novembre aura lieu à 10 h 30 près du monument aux morts. La population est invitée à participer.

BULLETIN MUNICIPAL

Mme Lucie FACON prend en charge la réalisation de ce bulletin.

REPAS DES AINES

Il aura lieu le 11 Novembre à 12 h à la salle polyvalente.
Le repas est confié à DOL'AGAPE tandis que le dessert est confié à la boulangerie MERGEY.

BIBLIOTHEQUE

De nouveaux lecteurs se sont inscrits cette année.
La nouvelle équipe de la Médiathèque veut mettre en place des animations sur le thème de la biodiversité pour attirer un public plus large. Pour Villette-les-Dole, c'est le thème de l'Abeille qui a été proposée.
Mme Edith GRILLE et les bénévoles de la bibliothèque ne souhaitent pas adhérer à ce projet car les locaux à disposition ne sont pas adaptés et l'équipe manque de temps pour l'organisation de cette animation.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux M. PARIS rue des Narcisses

Suite à des retours des eaux pluviales dans son habitation, la commune a fait réaliser des travaux pour modifier les raccordements défectueux.
M. le Maire demande au conseil de valider la prise en charge de ces travaux par la commune.
Les conseillers votent à l'unanimité cette prise en charge.

Mise en place d'ateliers numériques

Le Grand Dole met en place des ateliers numériques à destination des personnes souhaitant bénéficier d'une aide dans leurs démarches en ligne.
JURA SERVICE sera présent sur la commune une fois par semaine pendant six mois.
Le Grand Dole se charge de la distribution des flyers d'information ainsi que des inscriptions.

Restaurant scolaire

Des fissures sont apparues récemment dans un mur et dans le sol du bâtiment.
M. le Maire se charge de prendre contact avec l'entreprise LABANTI pour réaliser une expertise de l'état actuel du bâtiment.

Taxe d'aménagement

M. le Maire informe que cette taxe est maintenue dans les mêmes conditions et au même taux que l'année précédente.

Conseil d'école

Le prochain conseil d'école au lieu le 12 Novembre.

Cambriolages

Suite aux différents cambriolages qui ont eu lieu dans la commune, plusieurs Villettois se sont présentés à la mairie en proposant la mise en place d'une participation citoyenne pour la surveillance de quartier.
Afin d obtenir des renseignements sur les modalités de sa mise en place, M. le Maire a pris rendez-vous le 15 Novembre avec le commandant de gendarmerie de Dole.

P.L.U.I

Le rapport d'enquête publique est consultable en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

Fait à VILLETTE-LES-DOLE, le 24/10/2019

MAIRIE de VILLETTE-LES-DOLE 39100 JURA